

Administration communale
Rue Principale 105 – 1932 Bovernier
Tél. 027 722 29 09 – Fax 027 723 33 45
info@bovernier.ch – www.bovernier.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

VOTATIONS FEDERALES DU 8 MARS 2026

L'assemblée primaire est convoquée à se prononcer sur l'objet suivant :

Votations fédérales

1. Initiative « L'argent liquide, c'est la liberté » et contre-projet direct
2. Initiative SSR
3. Initiative pour un fonds climat
4. Loi fédérale sur l'imposition individuelle

Modalités de vote au bureau de vote :

Le bureau de vote sera ouvert le

dimanche 8 mars 2026 de 10h00 à 11h00

Le vote se fait sur présentation de la feuille de réexpédition.

Modalités de vote par correspondance :

1. Soit le citoyen adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci **pour le vendredi 6 mars 2026**.
2. Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du bureau communal peut être effectué dès réception du matériel de vote, **du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et le vendredi précédant le scrutin (6 mars 2026) de 08h30 à 11h30**.